



OUVERTURE DU CAPITAL RAIL LOGISTICS EUROPE

APRÈS LA FILIALISATION, LA PRIVATISATION ? C'EST NON !

Un an et demi

**après la filialisation de
Fret SNCF dans le cadre
du plan de discontinuité,
c'est maintenant
la privatisation d'Hexafret
et de Technis qui est
à l'ordre du jour.**

QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE D'HEXAFRET ET DE TECHNIS ?

- 23 flux de trains entiers ont été cédés à des concurrents, avec interdiction de se repositionner pendant 10 ans. Cette potion amère imposée à Hexafret est injuste et empêche toute possibilité de développement.
- L'activité du wagon isolé est largement déficitaire et maintenue à flot par des subventions de l'État, qui ne sont pas sanctuarisées. À chaque exercice budgétaire, elles peuvent être remises en cause.
- Hexafret a vendu aux enchères des dizaines de locomotives récentes.
- La charge de travail de Technis est tributaire de la situation de son principal donneur d'ordre qu'est Hexafret.

Dans ce contexte, les directions d'Hexafret et de Technis ne manifestent aucun empressement à acter le maintien des droits des cheminots au-delà des 36 mois actés par l'accord de transition... Tout au plus, celles-ci évoquent la possibilité « d'adhérer » à certains accords, tout en maintenant un flou total !

La presse annonce que le processus d'ouverture de capital et donc de privatisation d'Hexafret et de Technis est officiellement lancé, et la banque d'affaires Lazard a été mandatée pour piloter le processus.

LEUR PRIORITÉ : ENGAGER DES NÉGOCIATIONS SUR UN ACCORD D'INTÉRESSEMENT, MAIS D'INTÉRESSEMENT À QUOI ?

- À la casse du transport public de marchandises par le rail ?
- À la casse des droits et garanties collectives des cheminots ?

LES CHEMINOTS D'HEXAFRET ET DE TECHNIS ET LEURS ÉLUS CGT NE SONT PAS INTÉRESSÉS PAR LA CASSE DE LEURS DROITS ET LA PRIVATISATION DE LEUR ENTREPRISE !

La Fédération CGT des cheminots exige :

- le maintien de l'intégralité des droits des cheminots d'Hexafret et de Technis au-delà des 36 mois prévus par l'accord de transition ;
- l'arrêt du processus de discontinuité et permettre le repositionnement sur les 23 flux abandonnés à la concurrence ;
- l'arrêt du processus de privatisation via l'ouverture de capital.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 10 JUIN PROCHAIN, À L'APPEL DES 4 FÉDÉRATIONS REPRÉSENTATIVES !

